

Compte-rendu du Conseil Municipal du 25 Février 2021 Tenu à la Mairie à 20 h 30

Présents : MM. CALAS Franck, CHAMPION Jean-Pierre, DE CLAVIERE Eric, KNEPERT Marie-Laure, MABRU Philippe, MARTINEZ Frédéric, PAULE Emilie, PERRAUD Camille, POULAIN Christophe, QUILLIEN Alexandre, REY Didier, ROLLET Jocelyne, VANNIER Thomas formant la majorité des membres en exercice

Excusé(e)s : CHABANON Thierry, PAULE Emilie (donne pouvoir à Thomas VANNIER).

Presse : AUBOUIN-DECROIX Christine pour le Progrès de l'Ain

Le Maire, Franck CALAS déclare ouverte la séance du Conseil Municipal.

Secrétaire de séance : Thomas VANNIER

Le compte-rendu du 28 janvier 2021 est approuvé et validé à l'unanimité.

Puis, selon l'ordre du jour :

I/ Participation du SIVOS aux frais de chauffage de la salle polyvalente

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 14 janvier 2010 concernant la prise en charge par le SIVOS d'une partie du coût du chauffage relatif à l'occupation de la salle polyvalente par les écoles.

Il est proposé de refacturer le chauffage sur l'année scolaire selon le nombre de jour d'occupation et non plus du 15 octobre au 15 avril de l'année suivante.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité accepte que les charges de chauffage pour l'utilisation de la salle polyvalente par les écoles soient payées par le SIVOS par année scolaire et selon le nombre de jour d'occupation de la salle et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette décision.

II/ Loyer commerce

Aux vues de la situation sanitaire qui perdure, Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal leur accord pour exonérer Mme LARGE Pascale, locataire gérante du bar restaurant « Le Cheval Blanc », du loyer des mois de février et mars 2021.

Il rappelle que le montant du loyer mensuel est de 417.35 €

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à dix voix pour et deux abstentions accepte d'exonérer la locataire-gérante du bar-restaurant « Le Cheval Blanc » des loyers de février et mars 2021 et autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

III/ Remboursement d'un achat à un élu

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil que M. Didier REY, 2^{ème} Adjoint, a acheté pour le compte de la commune un poste à souder + accessoires pour un montant de 148.84 € chez Lidl.

Il demande de se prononcer sur la prise en charge de cet achat ainsi que le remboursement de la somme de 148.84 € à Monsieur Didier REY ;

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité accepte de prendre en charge l'achat d'un poste à souder + accessoire nécessaire aux employés communaux, décide de rembourser la somme de 148.84 € à Monsieur Didier REY dont les crédits seront inscrits au compte 60632 du budget et autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

VI/ Rapport des commissions

Jeunesse et Affaires Culturelles

Monsieur Philippe MABRU informe les membres du conseil que :

- Concernant la Bibliothèque :
 - o La fréquentation est en hausse. Une réflexion sur la modification d'ouverture du lundi est en cours.
 - o La distribution des livres offerts par le Département pour les enfants nés en 2018 est en cours. Pour les enfants nés en 2019 et 2020 la distribution commencera début mars.
- Dans de nombreuses communes les boîtes à livres sont réouvertes, il est décidé de réouvrir celle de Mogneneins après l'avoir nettoyée.
- Suite à la réunion de la commission du 18 février dernier il n'est pas possible de proposer des animations sur la commune aux vues des conditions sanitaires à respecter. Il est tout de même envisagé de maintenir la journée nettoyage du village par groupe de 6 (fin mai ?). Lors de cette réunion il a été évoqué la possibilité de créer une animation en utilisant le numérique.
- La commission se réunira le 11 mars prochain pour créer un flyer qui serait remis aux nouveaux habitants sur lequel il y aurait une courte présentation de la commune ainsi que les principaux renseignements nécessaires à leur emménagement.
- Il est envisagé de créer une animation conjointement avec les bénévoles de la bibliothèque qui s'intitulerait « Printemps littéraire ». Cela consisterait à nommer un jury d'enfants (du CM1 à la 6^{ème}) à qui l'on demanderait de choisir 4-5 livres à lire. Une réunion serait organisée pour élire le meilleur livre et de le promouvoir via les réseaux sociaux.

Cadre et qualité de vie

Madame Jocelyne ROLLET nous informe que :

- Le calendrier des prochaines réunions de la commission a été envoyé ce jour.
- Beaucoup de conformités ont été refusées dernièrement.

Administration Générale

Monsieur Jean-Pierre CHAMPION nous informe que :

- Le 4 février dernier la commune a gardé ses 3 @.
- l'application Panneau Pocket compte désormais 255 abonnés.
- Qu'une convocation pour le 13 mars (à confirmer) sera envoyée aux membres de sa commission pour étudier le compte administratif ainsi que le budget primitif.

Gestion du Territoire

Monsieur Didier REY nous informe que :

- L'ouverture des 2 dossiers réceptionnés pour la location gérance du commerce s'est déroulée ce jour. Les deux sont de bonnes candidatures il est donc décidé de rencontrer chacun d'entre eux afin de les départager car les deux projets sont différents mais intéressants.
- Suite à la réunion qui s'est tenue le 23/02 la commande de fleurs a été faite. Une autre réunion sera programmée en octobre pour revoir la composition des massifs. Remerciement à Guillaume TROUBAT pour sa présence.
- Suite au rendez-vous avec la Sté DECOLUM (le 23/02) 2 guirlandes ont été commandées (pour le Caton et le Clos des Vergers) et une seule guirlande sera louée pour une durée de 3 ans et disposée à l'entrée du village. Une formation de réparation des guirlandes sera offerte aux employés communaux. Elle se déroulera le 19 mars matin. En ce qui concerne les illuminations de la Mairie l'achat de rampes de lumières est envisagé car beaucoup plus pérennes et multi-usages.
- La stèle a été remise en état par les employés communaux.
- La coupe des peupliers le long de la RD 100 (Grande rue de Flurieux devrait se faire la semaine du 12 au 17 avril.
- Les travaux du parking du pigeonnier devraient commencer courant mars.
- En ce qui concerne les travaux d'accessibilité des bâtiments communaux les demandes de dérogations sont en cours d'élaboration. Un rendez-vous est pris avec un fournisseur de rampes d'accès.
- Les travaux de voirie de la Montée de la Mairie et du Jorfond sont terminés. Ceux du lotissement des Vergers vont commencer.
- Un rendez-vous est pris avec la Sté Cottey Frères pour voir ce qu'il est possible d'envisager comme travaux concernant l'affaissement d'une partie de la route de la Croix Goyet.
- En 2022 une remise en état des routes de la commune sera à prévoir.
- Les 17 arbres volés ont été remplacés.
- Deux autres rendez-vous ont été pris pour le Chemin des Juifs (18/3) et pour l'affaissement des bordures du parking de la mairie (12/03).

VII/ Questions diverses

Monsieur le Maire informe que :

- Ce jour, le député M. TROMPILLE a été reçu en mairie. Les différents échanges ont été fort intéressants et divers (Covid, intercommunalité....).
- Plusieurs candidatures ont été reçues de la part de pôle Emploi pour le remplacement de l'agent d'accueil.
- Une rencontre impromptue avec un membre de l'association « anti-éolien » s'est faite ce week-end. A voir, lors d'un prochain conseil, quel est le positionnement des membres du Conseil.
- Un rendez-vous est pris avec M. MAHE (expert fibre du SIEA) le 10 mars à 15 h pour une prise de contact.

L'ordre du jour étant épuisé, **Le Maire**, Président, lève la séance à 21h50.

Le Maire,
Franck CALAS



